AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« FAVORISER L'IMPLICATION DES HABITANTES ET HABITANTS DE LA **REGION DANS LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES REGIONALES** D'AMENAGEMENT »

Cadre réservé à l'administration :
Commission :
N° ou nom du Programme ou du rapport :

SESSION DES 16 ET 17 DECEMBRE 2021

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE:

-modification d'AE : \square / AP : \square / CP : \square

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE: X

Nom et numéro du rapport : SRADDET des Pays de la Loire -Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

Exposé des motifs

Dans la grand principe D « Soutenir l'engagement et la participation de tous les acteurs et des citoyens » du cadrage introductif du SRADDET, il est fait état de la volonté de l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux et des actions de la région en passant par la sensibilisation et formation des habitants et des acteurs des territoires dans leur diversité : élus et administrations territoriales, associations, entreprises, etc.

Au second tour des élections Régionales de 2021, le taux d'abstention en Pays de la Loire était de 68,53%. C'est un message clair des électeurs de notre région que non seulement les fonctions de la région sont méconnues mais que l'action du mandat précèdent n'a pas suscité que peu l'intérêt des ligériens de s'exprimer par le vote. Cette abstention record pose d'une certaine manière des questions de légitimité de l'action régionale. Dans un contexte de forte défiance dans les institutions, les codes et les cadres de la politique doivent changer et un état d'esprit d'«Aller-vers» les citoyennes et les citoyens doit être trouvé.

La transition énergétique nécessaire et esquissée dans ce SRADDET ne pourra se considérer sans l'implication des ligériennes et des ligériens. La sobriété énergétique dans toutes les actions quotidiennes, un allègement du bilan carbone, une consommation responsable recherchant le circuit court suppose une bonne compréhension des enjeux pour pouvoir être mis en application par le plus grand nombre. La convention citoyenne pour le climat crée à ce titre un précèdent qui témoigne de ce changement : les citoyens formés aux enjeux peuvent être une force de proposition rafraichissante pour notre institution.

Des campagnes d'information autour de la transition énergétique et de la nécessité de développer le renouvelable sont salutaires mais sont-elles suffisantes? Notre territoire manque d'instances de pilotage intégrant la société civile et les réunir régulièrement dans une optique de co-construction citoyens-élus. Ce dialogue renforcé, dans lequel s'intègre une volonté de gouvernance citoyenne fonctionne aussi sur la transparence et la diffusion des retours de l'expérimentation.

Nous vous proposons de mettre à l'étude des processus nouveaux de gouvernance citoyenne dans les grands principes politiques du SRADDET.

Délibéré:

En page 77, ajouter après :

Au regard de ces enjeux, le SRADDET retient plusieurs orientations pour favoriser la mise en œuvre de sa stratégie et de son projet, grâce à un renforcement de la démocratie participative et de la citoyenneté sur le territoire régional :

Le point suivant :

• Etudier et proposer des processus de co-construction citoyens-élus de l'action régionale avec des outils de gouvernance citoyenne du type convention citoyenne sur des sujets identifiés.

Signature:

Elsa RICHARDConseillère régionale

William AUCANT Conseiller régional